



Concitoyens, concitoyennes,

Il me fait plaisir de vous présenter le budget 2017 ainsi que le Programme triennal d'immobilisations 2017-2019 de la Ville de Shawinigan, qui ont été adoptés par le conseil municipal le 19 décembre dernier.

Budget 2017

C'est un exercice difficile où il faut trouver le juste équilibre entre la prudence et l'audace. Comme vous le savez, à Shawinigan, nous avons l'obligation d'investir dans le développement économique. Mais nous devons le faire en nous assurant de conserver un équilibre budgétaire qui répond aux attentes des citoyens.

En fait, la réalisation du budget municipal est un exercice d'équilibre qui exige une vigilance de tous les instants. Je vous signale que 57 % des dépenses vont pour les salaires et le remboursement de la dette. Ce qui laisse une marge de manœuvre de 43 % pour le budget d'opération.

Je vous rappelle qu'on a présenté cet automne notre stratégie de réduction de la dette dont les premiers bénéfices vont se faire sentir à compter de 2020, une fois que les investissements exigés par la mise aux normes de l'eau potable seront réalisés.

Pour 2017, les dépenses reliées à l'administration municipale sont en baisse de 273 000 \$, ce qui représente des économies de 2,3 % réalisées notamment par des suppressions de postes par attrition. Il faut toutefois ajouter une

dépense particulière de 441 000 \$ pour l'organisation des élections municipales.

Parmi les réductions de dépenses, il y a celle qu'on réalise par la mise en service du nouveau système intelligent d'éclairage au DEL qui apporte déjà des bénéfices de 251 000 \$. Puis, il y a une baisse de la facture pour la desserte policière par la Sûreté du Québec, soit une diminution de 276 000 \$.

Le budget de l'année 2017 totalise donc des dépenses de 82 644 000 \$, comparativement à 80 318 000 \$ en 2016, soit une augmentation de 2,3 millions \$, l'équivalent de 2,9 %. Les revenus de taxe sur la valeur foncière vont augmenter de 1 325 000 \$, pour une progression de 2,5 %. Le taux de la taxe foncière général passe de 1,3728 \$ à 1,3948 \$.

En tenant compte de la taxation et de la tarification, le compte de taxes moyen pour une résidence de 146 365 \$ sera donc de 2 456,83 \$. Il s'agit d'un écart de 24,41 \$, soit une légère hausse de 1,0 % du compte de taxes moyen pour 2017.

Encore une fois cette année, vous allez remarquer une forte diminution du service de la dette des différents secteurs de la Ville provenant des dettes des municipalités fusionnées. À ce sujet, les résidents des secteurs de Grand-Mère et de Saint-Gérard-des-Laurentides ont terminé le paiement de la dette de leurs anciennes municipalités.

Les montants à verser pour les résidents des secteurs de Shawinigan-Sud, Saint-Georges, Lac-à-la-Tortue et Saint-Jean-des-Piles sont inférieurs à 0,01 \$ par tranche de 100 \$ d'évaluation alors que le paiement de la dette dans le secteur Shawinigan est à près de 0,04 \$ par 100 \$ d'évaluation foncière.

Je vous fais remarquer également que tous les tarifs des différents services demeurent inchangés.

Je tiens à remercier mes collègues du conseil pour leur contribution à l'élaboration de ce budget. C'est un budget qui représente bien les objectifs qu'on s'est fixés au cours des dernières années.

C'est un budget sobre, axé sur l'essentiel. Un budget qui offre les services qu'attendent les citoyens, au meilleur coût possible.

Programme triennal d'immobilisations 2017-2019

Le Programme triennal d'immobilisations (PTI) prévoit des investissements de 92,4 millions \$ pour sa première année. Il faut cependant préciser que, sur ce montant, 29,7 millions \$ sont reliés directement au projet de mise aux normes des installations de captage et de traitement de l'eau potable.

Nos investissements pour 2017 incluent des subventions totales prévues de 52 millions \$. De plus, 624 000 \$ viendront du fonds d'administration, 2,3 millions \$ seront puisés dans le fonds de roulement et 14,7 millions \$ seront issus d'autres sources, dont les taxes d'améliorations locales.

Cela signifie que seulement 27,3 % des prévisions de dépenses, soit 22,8 millions \$, vont nécessiter l'adoption de règlements d'emprunt.

Il faut donc noter que les prévisions d'investissement en 2017 sont largement attribuables au projet d'eau potable, ce qui représente un total de 7,4 millions \$ sur les 22,8 millions \$ prévus aux règlements d'emprunt.

Cela veut dire aussi que le conseil a limité à 15,4 millions \$ les autres projets qui seront financés par règlements d'emprunt. Nous respectons donc la limite de 16 millions \$ qu'on s'est fixée par la stratégie de réduction de la dette municipale. Et dans tous les cas, ce sont des investissements nécessaires pour le maintien des services à la population.

Un total de cinq projets d'investissements sont prévus en 2017 dans le cadre du Projet d'eau potable. Il s'agit des installations de traitement de l'eau

potable du lac à la Pêche (20,3 M\$), des installations de traitement de l'eau potable du lac des Piles (7 M\$), de l'aqueduc sous la rivière Saint-Maurice (1,8 M\$) et de la dernière phase de bouclage du réseau d'aqueduc (0,5 M\$).

L'autre projet majeur pour 2017 sera celui de l'assainissement des eaux et d'aqueduc au lac à la Tortue. Un projet pour lequel on a prévu 25,3 millions \$ pour la première phase. Cet investissement sera complété en 2018 par une deuxième phase de 17,2 millions \$, pour un total de 42,5 millions \$. Et nous avons déposé, pour ce projet, une demande de subvention, couvrant 83 % des coûts, dans le cadre du FEPTEU.

On retrouve également pour l'année 2017 la mise en œuvre de projets qui ont déjà fait l'objet d'une annonce. C'est le cas notamment de la réhabilitation des terrains contaminés (1,9 M\$), de la réfection du viaduc Saint-Marc (1,8 M\$) ainsi que de l'installation de débitmètres et de compteurs d'eau sur le réseau d'aqueduc (2 M\$).

On a également prévu faire le remplacement du système de refroidissement à l'aréna Gilles-Bourassa et quelques travaux connexes (1,3 M\$). Une demande de subvention a été présentée au Programme de soutien aux installations sportives et récréatives Phase III.

Finalement, parmi les principaux projets pour l'année 2017, on retrouve un investissement pour la réfection des routes locales (2 M\$), associé à des demandes de subvention aux programmes RIRL et AIRRL, ainsi que différents projets de pavage (0,9 M\$).

Les investissements totaux du PTI 2017-2019 s'élèvent à 185,3 millions \$ sur trois ans, dont 92,6 millions \$ proviendront de subventions gouvernementales. Le montant global du PTI pour 2017 respecte la stratégie de diminution de la dette que nous avons présentée en septembre dernier. Les investissements majeurs que nous devons faire dans le projet de mise aux normes des installations de captage et de traitement de l'eau potable vont faire progresser la dette jusqu'en 2020.

Mais, en limitant à 16 millions \$ les investissements financés par règlement d'emprunt, nous allons réussir à ramener la dette, en 2035, à l'équivalent de 80 millions \$ calculés en dollars d'aujourd'hui.

Michel Angers
Maire